CONFERENCE TRIPARTITE SUR LES AGGLOMERATIONS DU 25 JANVIER 2005

AGGLOMERATION MONTREUX-VEVEY RIVIERA, DEVELOPPEMENT DES COLLABORATIONS EXISTANTES :

ENTRE REVE ET REALITE

Service des affaires intercommunales du district de Vevey
Madame Colette Rossier, cheffe de service
Hôtel de Ville Rue du Lac 2 1800 Vevey
Tél. 021 925 52 92 E-mail affaires.intercommunales@vevey.ch

Contenu général de la présentation

- Le district de Vevey en bref
- Les collaborations intercommunales sur la Riviera, quelques constats
- Projet-modèle « Agglomération Montreux-Vevey Riviera », résultat d'une enquête et petite synthèse

Le district de Vevey en bref

- Dix communes
- 68 ’500 habitants
- 26 ’500 emplois
- Un territoire qui s’étend du lac au sommet des Pléiades et des Rochers de Naye

Les collaborations intercommunales

- Un domaine d'action étendu
  - Coordination générale (Conférence des syndics)
  - Sécurité, prévention, social
  - Équipements, transports, aménagement du territoire
  - Économie, tourisme
  - Culture, sports, loisirs
  - Services et infrastructures techniques
- Des instruments variés :
  - De la simple convention à la SA, en passant par d'innombrables groupes de travail et commissions
- Un service ad hoc pour développer les projets intercommunaux

Structures des commissions / institutions

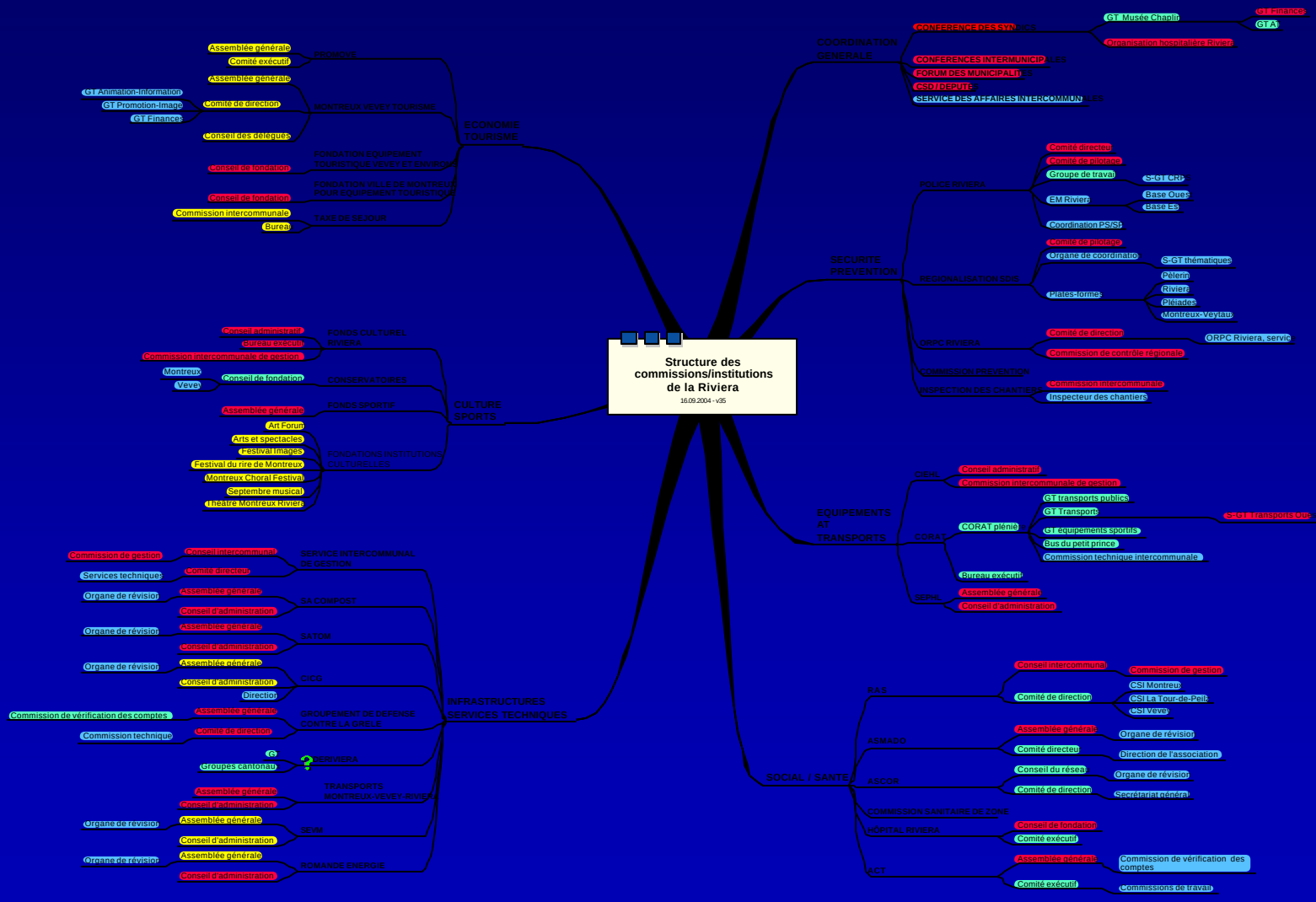

Les collaborations intercommunales sous l'angle des périmètres (noyaux et sous-noyaux durs)[1)]

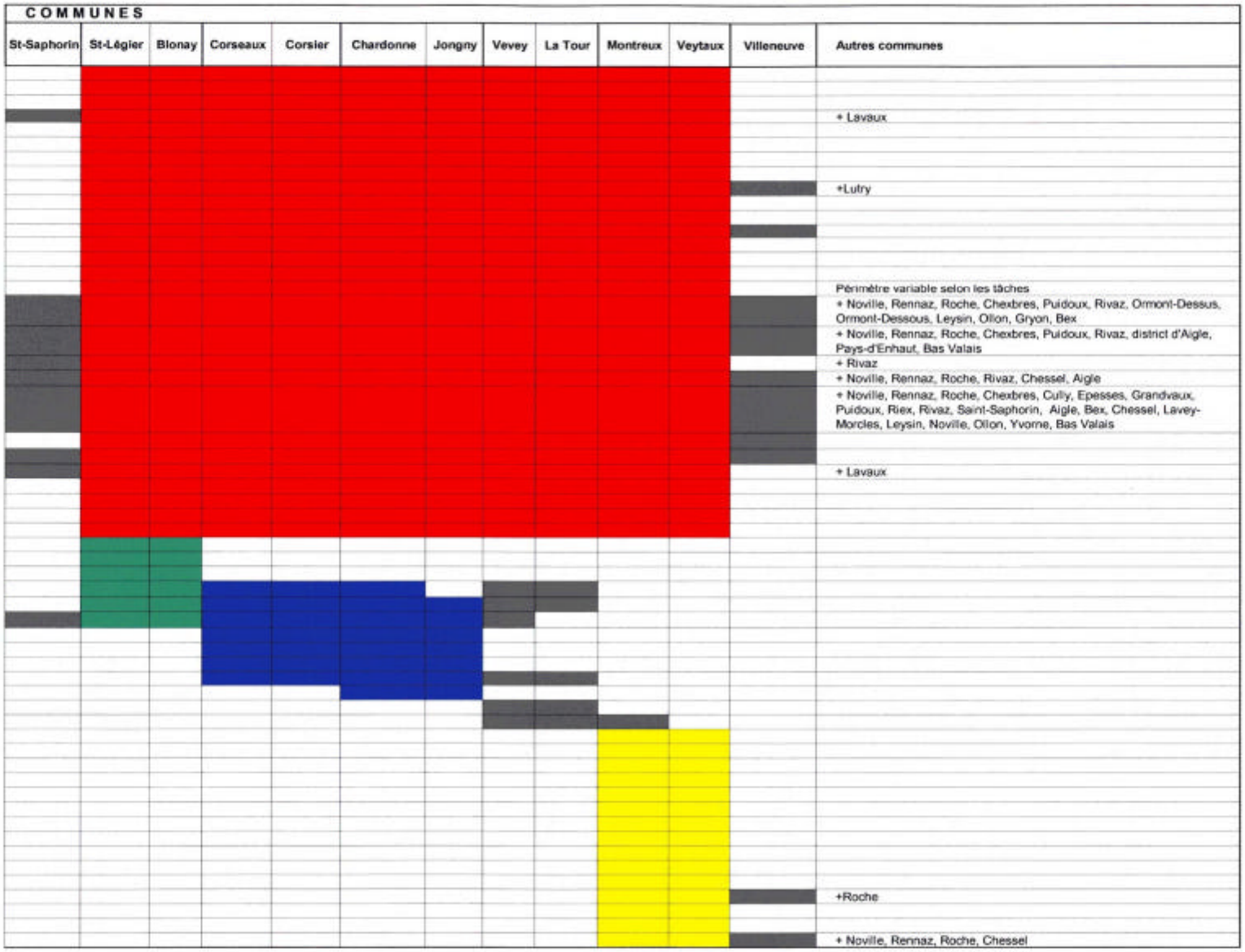

[1)] Méthode adaptée de B.Dafflon "Fusion de communes : éléments d'étude pour une dimension de référence", Working Paper 327, 1999, version 2003

Quelques constats

- La Riviera atteint les limites du système
- Surcharge des autorités locales
- Manque de vision globale
- Processus de décision lourd
- Sentiment de perte du contrôle démocratique

Contexte du projet-modèle

- Politique des agglomérations de la Confédération
- Nouvelle Constitution vaudoise (notions de fédération de communes et d'agglomération)
- La situation de la Riviera avec sa tradition de collaborations intercommunales

Objectifs du projet-modèle

- Simplification, harmonisation et démocratisation des structures existantes au travers d'une réflexion institutionnelle
- Examen des possibilités offertes par la nouvelle Constitution vaudoise
- Reconnaissance/positionnement de la région dans sa dimension d'agglomération
- Renforcement des échanges horizontaux (communes) et verticaux (communes, canton, confédération)

Structure du projet

Les acteurs

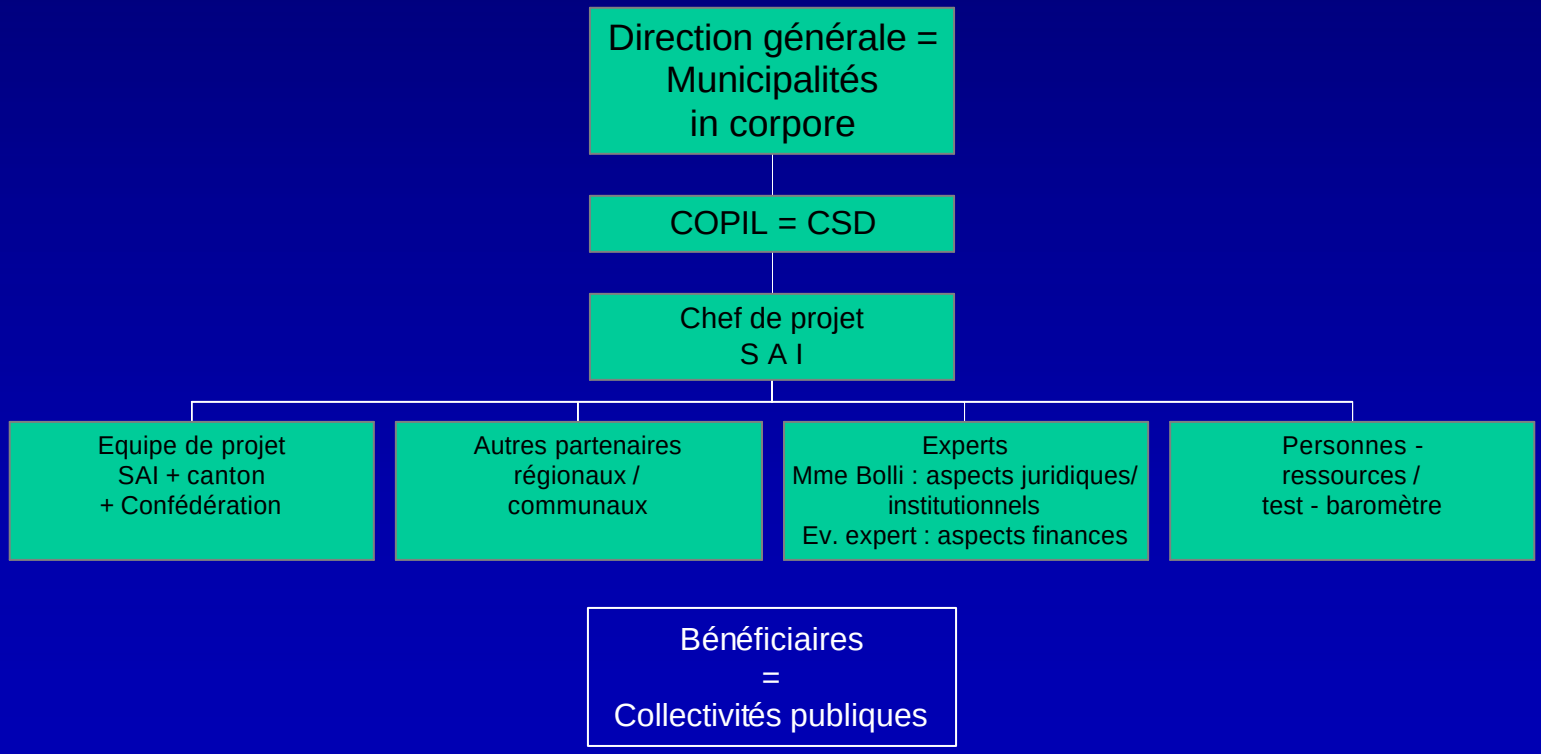

Structure du projet

Le projet et les sous-projets

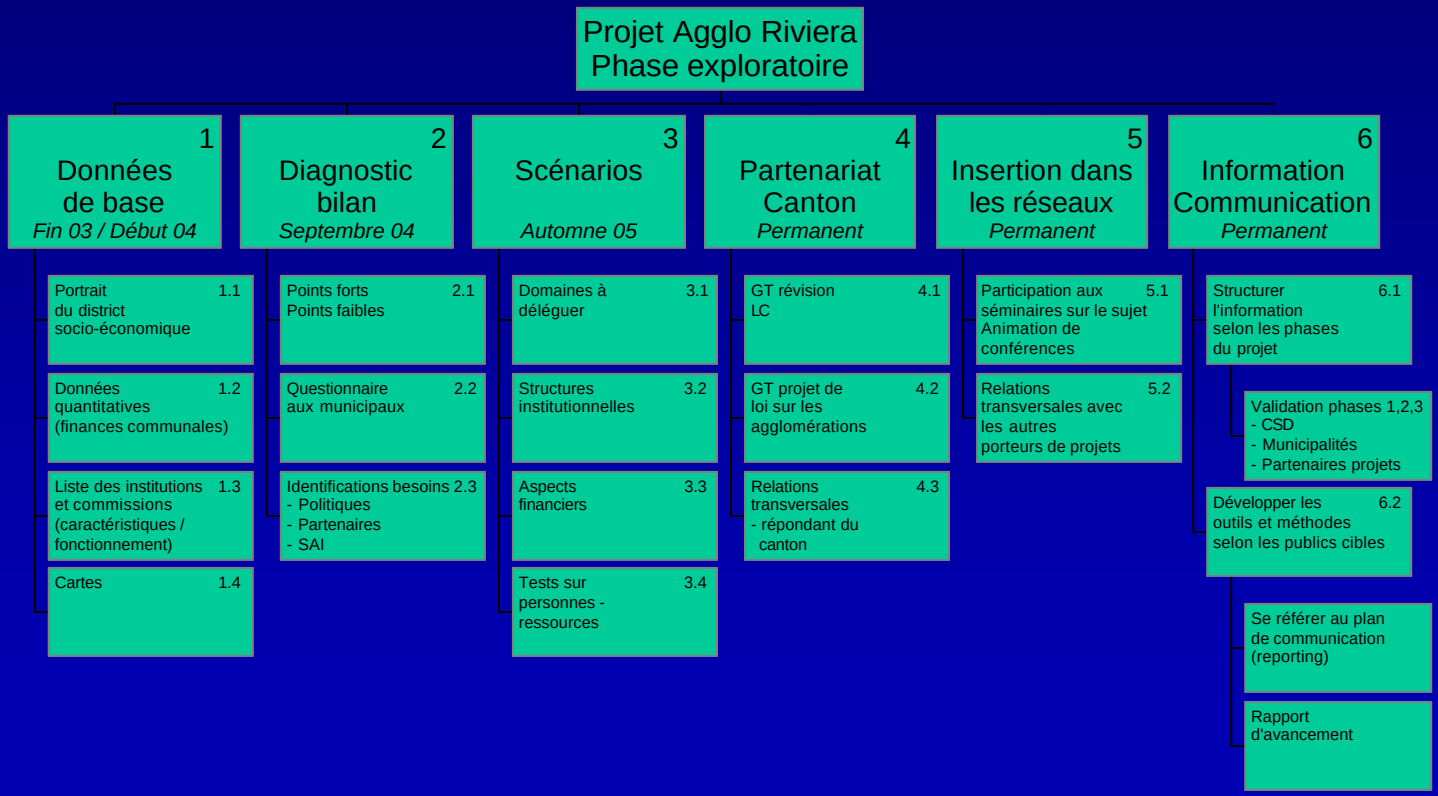

Enquête auprès des municipalités

- Questionnaire à tous les conseillers/secrétaires municipaux février/mars 2004
  - 3 thèmes abordés :
    - Identité / Sentiment d'appartenance
    - Vision de l'état des collaborations intercommunales
    - Vision de l'évolution future

Réponses au questionnaire

- Taux de réponse de 90% (56 sur 62)
- Tous les syndics ont répondu
- Un seul questionnaire anonyme

Qu’est-ce qu’une agglomération

- Une entité géographique : 77%
- Un espace de développement économique : 39%
- Un lieu de vie : 48%
- Une région urbaine : 32%
- Un espace politique : 32%

Votre commune fait-elle partie de l'agglomération Riviera ?

- OUI à 95%, ma commune fait partie de l'agglomération Riviera

- Raisons du rattachement
  - Espace économique et touristique
  - Périmètre de collaboration politique
  - Entité géographique
  - Espace de mobilité professionnel, scolaire, privé
  - Identité culturelle et sociale

Périmètre « naturel » de l'agglomération Riviera

- L'agglomération Riviera, c'est
  - les 10 communes du district de Vevey : 88%
  - + la commune de Villeneuve : 63%
  - + d'autres communes vaudoises ou fribourgeoises selon la situation géographique de chacun

Carte périmètre agglomération Riviera selon l'OFS

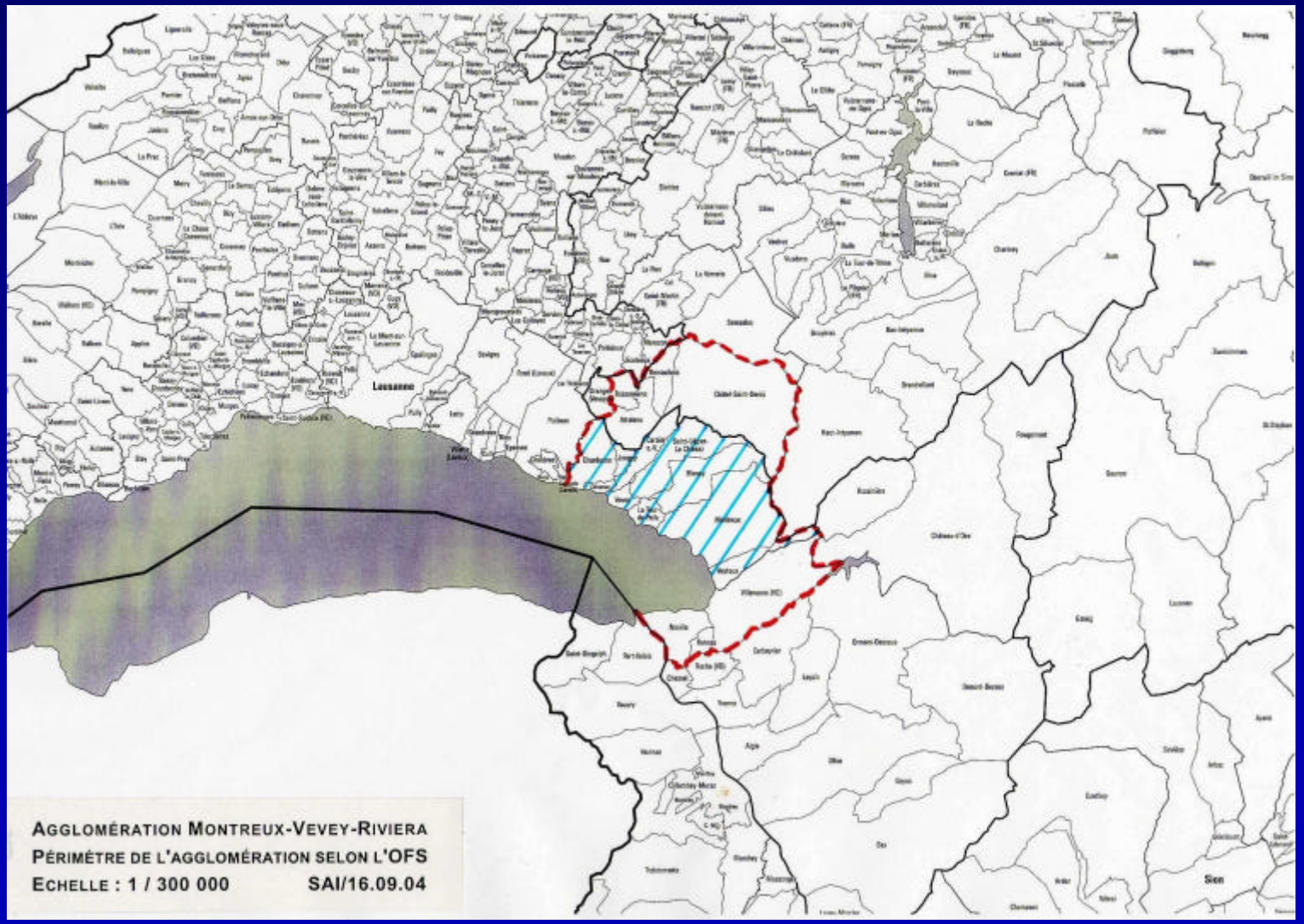

Projet-modèle "Agglomération Montreux-Vevey Riviera" - Conférence tripartite sur les agglomérations du 25.01.2005

Sentiment d’appartenance

- L’attachement à la région est fort
- Il se construit en plus de l’attachement à la commune et au village / hameau
- L’attachement au canton est un peu plus faible

Vision des collaborations intercommunales

- La région est perçue comme avancée dans ce domaine
- Chacun participe au moins à une structure intercommunale
- A quelques exceptions près, tout le monde se sent bien informé et globalement satisfait

Vision des collaborations intercommunales

- Sont toutefois relevés par quelques personnes :
  - Un problème de lisibilité et de visibilité
  - Un problème de transparence, en particulier avec les entités de droit privé ou associations autonomes
  - Une difficulté à appréhender les dossiers qu'on ne suit pas au « quotidien »

Principaux avantages des collaborations actuelles

- Échange d'expériences et de compétences
- Poids accru face au canton
- Renforcement de l'identité régionale
- Harmonisation de l'offre et meilleure qualité des prestations

Inconvénients des collaborations actuelles

- Lenteur des procédures
- Perte de maîtrise des coûts
- Perte d'autonomie communale
- Déficit démocratique

Évaluation des coûts des collaborations

- Coûts pour la commune
  - 61% : Équilibrés
  - 34% : Plutôt élevés ou trop élevés
- Rapport coûts/avantages
  - 63% : Correspondant ou dépassant vos attentes
  - 30% : En dessous de vos attentes

Améliorations à apporter

- OUI à 96% pour améliorer les collaborations actuelles

- Principaux aspects à améliorer
  - Processus de décision
  - Management et pilotage des organismes intercommunaux
  - Modes de financement
  - Représentation démocratique
  - Modes de collaboration

Domaines à développer

- Priorité 1
  - 67% : Gestion des déchets
  - 54% : Sécurité
- Priorité 2
  - 44% : Équipements infrastructures
  - 43% : Transports / routes
  - 39% : Aménagement du territoire
  - 37% : Sport

Le futur de la commune au sein de la région

- Maintien de l’identité communale (9)
- Maintien de l’autonomie communale (9)
- Statu quo amélioré (10)
- Agglomération (4)
- Fusion (13)

Essai de synthèse

- Points forts (le rêve)
  - Un périmètre clair
  - Un nombre restreint de communes
  - Une identité régionale
  - Réseau de collaboration dense (trop ?), bien ancré et développé sur la base volontaire
  - Une situation financière relativement enviable
  - Satisfaction globale des élus et volonté de poursuivre
  - Le PDR, élément fédérateur et fil conducteur
  - L'existence d'un service intercommunal transversal

Essai de synthèse

- Points d'efforts et enjeux pour la Riviera (la réalité)
  - Absence de priorités politiques au niveau régional
  - Manque de vue d'ensemble
  - Surcharge des élus
  - Manque de soutien étatique/difficulté à établir un partenariat
  - Le sentiment de ne pas être entendu ou le « blues » de Veytaux
  - Notions d'identité et d'autonomie, ce qui pose la question du pouvoir et de la délégation
  - Processus décisionnels
  - Les relations exécutifs - législatifs
  - L'intégration et l'adhésion des techniques
  - Représentation démocratique

Les pistes institutionnelles à explorer et à évaluer

- Associations de communes thématiques
- Agglomération
  - Centralisation de l'exécution
  - Centralisation de la stratégie
- Fusions
- Autres formes ou processus de travail en commun à définir

Conclusion

- Comme ce type de réflexions nécessitent à la fois d'anticiper les problèmes et d'aborder les aspects de mise en œuvre, je laisserai le mot de la fin « au petit lexique du management » ...

Le mot de la fin

- Anticiper
  - Prévoir les problèmes qu'on laissera à son successeur
- Mise en œuvre :
  - Passage périlleux d'une idée brillante à une action concrète. Échoue souvent, car étymologiquement, cela signifie « se mettre au travail »

M E R C I

Service des affaires intercommunales du district de Vevey
Madame Colette Rossier, cheffe de service
Hôtel de Ville Rue du Lac 2 1800 Vevey
Tél. 021 925 52 92 E-mail affaires.intercommunales@vevey.ch